



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS  
DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES

## **[Mémoire] Le transport collectif et adapté dans la MRC L'Assomption**

Présenté à:

- ARTM
- L'organisme de transport EXO,
- Aux Villes de la MRC L'Assomption,
  - MRC L'Assomption
- Table des Préfets de la MRC de L'Assomption
- Aux députés locaux de la MRC L'Assomption
  - Trajectoire Québec

Repentigny  
Mars 2021

## TABLE DES MATIÈRES

1. Remerciements.....	3
2. Présentation de l'organisme .....	4
La mission de l'AQDR .....	4
Notre vision du vieillissement .....	4
Notre expertise.....	5
3. Mise en contexte.....	6
Les difficultés rencontrées par les aînés.....	6
L'État du réseau de transport dans la MRC L'Assomption.....	7
4. Les démarches entreprises par l'AQDR L'Assomption.....	8
Le transport adapté.....	8
Rencontre EXO.....	9
Un administrateur de l'AQDR L'Assomption nommé au Transport au niveau National.....	9
Recommandations du National.....	10
Révision des services de transport local.....	11
5. Recommandations de l'AQDR L'Assomption.....	12
6. Conclusion.....	12

## REMERCIEMENTS

Monsieur Richard Chrétien, administrateur à **l'AQDR L'Assomption**, administrateur et responsable du comité Transport au niveau National.

Madame Nathalie Pelletier, intervenante et adjointe administrative à **l'AQDR L'Assomption**, pour l'idée, la réalisation et la coordination de ce mémoire.

Madame Micheline Bourgeois pour son apport à la réalisation de ce mémoire;

Madame Huguette Plouffe, présidente de **l'AQDR L'Assomption**, pour avoir partagé les commentaires des membres et utilisateurs du transport collectif et adapté.

## **2. Présentation de l'organisme**

L'Association Québécoise de défense de droits des personnes retraitées et préretraitées est aussi connue sous l'abréviation « AQDR ». C'est un organisme, à but non lucratif, créé le 1<sup>er</sup> mai 1979, en vertu de la « *Loi des compagnies* ».

Elle est constituée de 41 sections autonomes réparties sur l'ensemble du territoire québécois. De plus, au niveau National, l'AQDR regroupe plus de 24 000 membres.

La section « **AQDR L'Assomption** », située au « Centre à Nous » de Repentigny, est autonome et représente 838 membres issus principalement des municipalités de : Charlemagne, Repentigny, L'Assomption, L'Épiphanie et St-Sulpice.

L'organisme est administré par un conseil d'administration dont les administrateurs sont élus, en assemblée générale annuelle, par les membres.

### **La mission de l'AQDR**

L'AQDR a, pour principale mission, la défense collective des droits des personnes retraitées et préretraitées. Elle intervient pour porter la voix des personnes âgées afin de les soutenir et les accompagner à défendre leurs droits auprès de plusieurs acteurs du milieu tels que : leurs municipalités, de leurs députés, auprès des marchands ou d'instances privées, mais aussi auprès du gouvernement par exemple certains ministères, selon les différents besoins des personnes, tels que : le ministère de la santé et des services sociaux particulièrement en ce qui concerne leur santé, leurs besoins de service de soutien à domicile etc. La mission de la section de **AQDR L'Assomption** soutient d'autres dossiers tout aussi importants pour les aînés et contribuent aux activités d'éducation populaire, de mobilisation sociale, d'action politique non partisane et de représentation qui sont privilégiées.

### **Notre vision du vieillissement**

L'AQDR adhère à une vision du vieillissement, **active et dynamique**, des personnes âgées. Ceci, dans un esprit de mettre de l'avant leur « **pouvoir d'agir** » ou leur « **empowerment** », en respectant les capacités et les valeurs de chacune des personnes retraitées et préretraitées.

L'AQDR respecte et favorise l'autodétermination des personnes et des individus ou à des groupes afin qu'ils puissent agir sur les conditions sociales, économiques, politiques et écologiques.

En résumé l'AQDR choisit de mettre de l'avant toutes les conditions favorables pour promouvoir une approche de bienveillance auprès des personnes.

---

### **Notre expertise**

**L'AQDR L'Assomption** a développé, au long de ses nombreuses années de représentation auprès de ses membres, une expertise de pointe. Elle a acquis un haut niveau de vigilance sociale, un réseau de références d'envergure et un accompagnement personnalisé.

Basé sur une écoute active et empreinte d'empathie, l'évaluation de la situation vécue par la personne, est réalisée rapidement. Cette approche rend possible une action rapide et permet à la personne d'aborder la situation plus calmement. Cette façon de soutenir les personnes répond à leurs attentes et les remplit d'espoir.

Que ce soit au niveau de l'intimidation, de l'abus, de la maltraitance ou autres mauvais traitements envers les aînés, un accompagnement de la personne en situation de vulnérabilité sera entamé par une démarche soutenue au niveau juridique ou psychosociale, selon les besoins de la personne aînée.

C'est l'expertise « terrain » de **L'AQDR L'Assomption** qui nous positionne comme organisme incontournable pour les aînés. Notre offre de service est diversifiée, que ce soit pour informer des droits, d'accompagner dans leurs démarches pour régler des situations parfois complexes. Notre approche vise à soutenir l'autonomie des personnes en leur permettant une mobilisation facilitée dans les transports en commun. Un modèle de type parrainage peut être envisagée dans le but d'accompagner les aînés dans les transports collectifs.

---

### 3. Mise en contexte

#### Les difficultés rencontrées par les aînés :

Depuis maintenant deux ans, **l'AQDR L'Assomption** s'est intéressée de plus près, au système de transport dans la MRC L'Assomption. Et, c'est grâce à l'un de ses administrateurs, une personne ayant une connaissance chevronnée dans le domaine du transport collectif et adapté, qu'il nous a été possible de tracer un portrait de la situation, et à se faire une idée plus précise de la situation dans la MRC L'Assomption.

Cet intérêt est devenu nécessaire après avoir été interpellés par des aînés de tous les milieux, des utilisateurs du transport adapté, de directeurs de résidences privées ou non pour personnes aînés ou encore de citoyens.

La majorité des intervenants du milieu social déplorent aussi que les aînés aient de la difficulté à se déplacer, par un transport collectif dit « accessible », sur le territoire de la MRC L'Assomption.

Leurs doléances concernent, les difficultés causées aux aînés, par un système de transport collectif instable, irrégulier, inconsistant, qu'ils ont vécues et qu'ils vivent régulièrement des frustrations qui leur cause de réels problèmes pour aller d'un point à un autre pour un rendez-vous médical ou tout simplement pour se divertir et briser l'isolement.

En fait, ces situations ont pour effet de les rendre dépendants de leurs familles. Ces familles qui, ayant leurs propres problèmes et horaires, ne sont pas toujours disponibles pour aider leurs parents. Ces parents se voient dans l'obligation de reporter ou annuler leur rendez-vous ou, d'attendre la disponibilité d'un autre moyen de transport. Alors, c'est le retard de leur traitement ou leur incapacité de sortir pour faire des achats et simplement de se sentir libre de faire ce qu'ils veulent faire.

Quels sont ces situations dépeintes par les aînés ?

- ✓ Le manque de service par autobus hors pointe;
- ✓ Le temps de déplacement trop long;
- ✓ Le temps d'attente trop long dans certains secteurs de la ville;

- ✓ Le manque d'abris-bus **adaptés** (par exemple : une contre-marche de béton ayant un dénivelé de quelques pouces à l'entrée de l'abris-bus) près des résidences pour personnes âgées;
- ✓ Le manque de bancs à l'intérieur et à l'extérieur des abris-bus;
- ✓ Les infrastructures, non-adaptées aux aîné(e)s et situés aux mauvais endroits;
- ✓ Les autobus difficiles d'accès à cause des marches qui ne sont pas adaptées à la clientèle;
- ✓ Les autobus ne sont pas adaptés pour le transport urbain.
- ✓ L'absence ou l'inexistence d'autobus dans certains secteurs.

Si nous ne considérons pas ces enjeux, voici certains impacts qui pourraient en découler :

- ✓ Risque de chutes accru
- ✓ Hospitalisations et impact dans les activités de la vie quotidienne (AVQ)
- ✓ Sous-utilisation des services de transport collectifs
- ✓ Difficulté d'accès au service en raison de la distance limitant certains aînés

### **L'état du réseau de transport dans la MRC L'Assomption**

Étonnamment, ces situations se produisent, dans un contexte où le Gouvernement du Québec vouloir favoriser l'autonomie des aînés.

Présentement, la CMM favorise la densité à travers l'émergence de complexes multigénérationnels tel que le développement en cours de réalisation à l'angle des autoroutes 40 et 640 et ce, sans prévoir les infrastructures de transport collectif nécessaires.

Les présents services offerts sont aussi déficients dans les municipalités suivantes :

- ✓ L'Assomption
  - ✓ St-Sulpice
  - ✓ L'Épiphanie (hors CMM – Communauté Métropolitaine de Montréal)
  - ✓ Repentigny, dans le secteur Est, du boulevard Brien.
-

## **Les démarches entreprises par l'AQDR L'Assomption**

En octobre 2019, l'AQDR a rencontré les maires de la MRC de L'Assomption. La préfète et mairesse de la Ville de Repentigny, Madame Chantal Deschamps, nous a informé que : « C'est EXO qui livre le service » et nous informe d'un plan d'action pour 2023.

Dans les faits, le point de vue des maires de la MRC est basé sur un axe comprenant la venue du R.E.M (Réseau Express Métropolitain) et les aménagements du train de banlieue qui sont principalement orientés et organisés en fonction des besoins des étudiants et des travailleurs, mais négligeant ceux des aînés. La venue de R.E.M ne favorisera pas la mobilité des aînés, il est donc primordial de revoir l'ensemble des déplacements à travers la MRC L'Assomption.

À ce sujet, **l'AQDR L'Assomption**, suggère la mise sur pied d'un comité sur le transport collectif et que celui-ci devrait être formé de citoyens des différentes Ville de la MRC de l'Assomption, de représentants d'Exo ainsi que d'organismes communautaires.

L'AQDR travaille de concert avec plusieurs organismes afin d'améliorer les services offerts aux aînés ainsi qu'aux personnes vulnérables.

## **Le transport adapté**

**L'AQDR L'Assomption** est bien représentée sur le comité opérationnel et consultatif en transport adapté (Couronne Nord) ainsi que sur un autre comité réunissant le CUTAM (MRC Les Moulins) et le CATA (MRC L'Assomption) sous la gouvernance du RUTAL.

## **Rencontre avec EXO**

En octobre 2019, la présidente de **l'AQDR L'Assomption**, madame Huguette Plouffe ainsi qu'un administrateur du CA, ont rencontré, au bureau du Centre à Nous de Repentigny, la Directrice principale du transport adapté chez EXO, ainsi que le chef de la planification d'EXO et chargé du projet SAP, afin de discuter des problèmes rencontrés par les aînés. Cette rencontre fut remplie d'écoute et fort positive.

Voici certaines de ces difficultés qui ont été relevées :

- ✓ En service hors pointe, il y a plus d'une heure d'attente pour avoir un service dans certains secteurs.
- ✓ Manque d'abribus près des résidences pour aînés, copropriétés ou logements locatifs
- ✓ Trajet trop long et numéro de circuit mal indiqué
- ✓ Pas de circuit pour se rendre au Centre Hospitalier Pierre-Le Gardeur ou même pour aller faire ses courses (Épicerie, pharmacie, etc.)
- ✓ Horaires des autobus non disponibles
- ✓ Réduire les temps de parcours
- ✓ Faire des transferts.

Les usagers sont pris en otage et ne peuvent se fier qu'à des bénévoles ou des membres de la famille ou amis. Pourtant, les taxes payées par les citoyens servent, entre autres, à obtenir des services de transport adéquats pour tous.

Conséquemment, il nous semble y avoir une iniquité en frais de service de transport collectif dans la MRC de l'Assomption.

## **Un administrateur de l'AQDR L'Assomption nommé au Transport au niveau National**

C'est avec l'arrivée d'un nouveau président que divers comités ont été remis sur pied. C'est à l'été 2020 que l'un des administrateurs de **l'AQDR L'Assomption**, monsieur Richard Chrétien est nommé en tant qu'administrateur ainsi qu'à titre de responsable du comité Transport au niveau de l'organisation Nationale des AQDR. À l'hiver 2021, il présente l'orientation à l'égard de la planification stratégique du transport collectif auprès de l'ARTM dont les recommandations sont les suivantes :

## Les recommandations de l'AQDR Nationale

### Recommandations

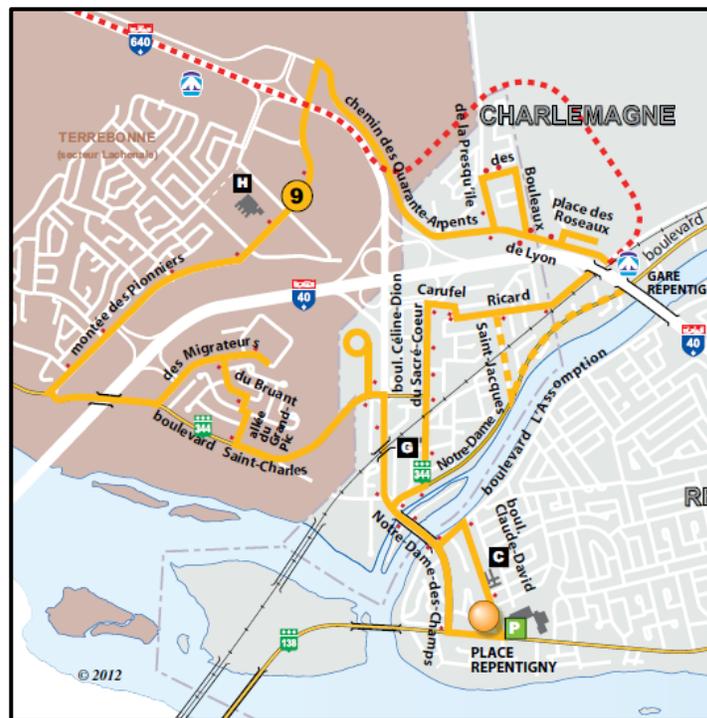
Dans la perspective d'un plan stratégique de transport collectif de l'ARTM :

1. Déployer sur l'ensemble du territoire de l'ARTM le service Taxi Or et Navette Or pour les aînés. Cette initiative a été instaurée par trois sections de l'AQDR du Grand Montréal, soit celles de Pointe-de-l'Île de Montréal, d'Ahuntsic — Saint-Laurent et de Montréal-Nord.
2. Favoriser le déplacement des aînés en taxi électrique sur appel, dans des secteurs bien définis de la CMM.
3. Améliorer l'offre de service dans les régions rurales de la CMM en réduisant le temps passé à bord (voir le service offert à Sainte-Julie, Laprairie et Chambly.)
4. Instaurer les mêmes pratiques que dans les villes de la Rive-Sud de Montréal (abribus, déneigement coin de rue, etc.)
5. S'assurer que d'ici dix ans, les véhicules urbains soient adaptés à la population vieillissante (flotte de véhicules avec planchers bas).
6. Négocier avec les Centres de services scolaires l'accès à certains véhicules (de type *Dodge Caravan*) en dehors des heures de pointe pour les aînés.
7. Obtenir le soutien de la classe politique afin d'encourager le renouveau du transport collectif, en vue de favoriser le maintien à domicile des aînés le plus longtemps possible.
8. Créer un groupe de travail, formé de membres des sections AQDR du Grand Montréal, de Laval et de Longueuil, pour se pencher sur l'amélioration du transport collectif urbain et du transport adapté, pour les aînés en général et tous citoyens à mobilité réduite.
9. Considérer appliquer ces recommandations sur le transport en commun à l'ensemble du Québec.

## Révision des services de transport local

Le Pont Rivest étant le seul lien entre Legardeur et Repentigny pour se rendre au centre de change, dans les commerces, ou sur la 40, cela engendre une révision majeure des services de transport pour plusieurs circuits en plus de toucher les usagers du transport adapté. Une révision du réseau doit être entamée dès maintenant afin d'éviter des complications telles que celles vécues sur la rive-sud de Montréal.

**À titre d'exemple :** Le trajet du circuit 9 (Charlemagne – CHPLG – Terrebonne (secteur Lachenaie)) passe par le chemin de la Presqu'île rejoint la Ville de Charlemagne pour ensuite passer par Repentigny pour atteindre le secteur Le Gardeur.



Sur ce circuit il y a 45 assignations par semaine et 20 assignations la fin de semaine. Le coût de non productivité est de 1.50 minutes par jour-semaine et fin de semaine. Il doit être récupéré en faisant des circuits plus courts.

### **Quels sont les moyens créatifs pour améliorer le sort des usagers?**

- Réduction des temps de parcours
- Favoriser les petits circuits

## Recommandations de l'AQDR L'Assomption

L'AQDR L'Assomption propose quelques avenues additionnelles à celles proposées par l'AQDR Nationale afin d'améliorer les services hors pointe en 2021. Enfin, nous prenons en considération l'augmentation démographique croissante de la population âgée. De plus, il faut considérer la venue de deux résidences privées de plus à Repentigny dans cette équation.

Voici les recommandations proposées :

- ✓ Amélioration des déplacements des personnes âgées sur le territoire de la MRC L'Assomption.
- ✓ Amélioration des circuits hors pointe.
- ✓ Amélioration des circuits primaires.
- ✓ Considérer les travaux du Pont Rivest prévus en 2021.

## CONCLUSION

En résumé, l'AQDR L'Assomption, a rencontré une diversité d'acteurs du milieu afin de colliger divers points de vue et en faire ressortir la réalité de l'expérience vécue par les âgés de notre MRC. Nous souhaitons que les recommandations soulevées dans ce document servent de tremplin afin d'améliorer concrètement les services en fonction des besoins en constante augmentation de la population âgée.

Nous tenons à spécifier que l'AQDR L'Assomption est supportée dans cette démarche par le cadre de réalisation de démarches MADA (**Municipalité Amie Des Aînés**) mentionnant que le transport correspond à un besoin élémentaire des usagers associés à l'indépendance, à l'autonomie et à la qualité de vie des personnes pour ainsi éviter l'isolement<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> "Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche municipalité amie des âgés" 2<sup>ème</sup> édition